

District Saône et Loire de Football

Siège social :

57 rue Jean BOUVERI - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES
Tél. : 03.85.67.90.90

Établissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY
Tél. : 03.85.93.07.24

DTJ Section Foot Animation

PV n° 3 du 03 février 2018

Présents : M. CHAMBON, BRAY, PARRIAUD, MELICQUE, MICONNET, FRACHET.

Assiste : M MATOS DA SILVA (Stagiaire).

➤ Appel à candidatures pour journées évènementielles :

(Affaire suivie par David FRACHET)

Le District de Saône et Loire fait appel à candidatures auprès des clubs du département pour accueillir les actions suivantes :

✓ Samedi 05 mai 2018 :

- **Finale Festival U13 DTJ** (Equipes réserves) – Finale à 8 équipes sur l'après-midi.

Installations nécessaires : 2 terrains de jeu à 8 (terrains tracés et équipés de buts avec filets).

- **Finale Festival U11 « Sport Comm »** (U11A) – Finale à 8 équipes sur l'après-midi.

Installations nécessaires : 2 terrains de jeu à 8 (terrains tracés et équipés de buts avec filets).

- **Finale Festival U11 « Amicale des Educatrices et Educateurs »** (U11B) – Finale à 8

équipes sur l'après-midi.

Installations nécessaires : 2 terrains de jeu à 8 (terrains tracés et équipés de buts avec filets).

Les clubs intéressés pour recevoir les 2 finales U11 (« Sport Comm » et « A.E.F ») pourront se positionner sous réserve de disposer de 4 terrains de jeu à 8.

✓ Samedi 02 juin 2018 :

- **JND U9** – Potentiellement 210 équipes réunies sur la journée.

Installations nécessaires : 1 tribune couverte et 3 terrains de jeu à 11.

✓ Samedi 09 juin 2018 :

- **JND U7** – Potentiellement 170 équipes réunies sur la journée.

Installations nécessaires : 1 tribune couverte et 2 terrains de jeu à 11.

Les clubs intéressés pour recevoir l'une des actions proposées ont jusqu'au lundi 19 mars 2018 dernier délai pour proposer leur candidature à l'adresse suivante : secretariat@district71.fff.fr

Les clubs postulant pour l'accueil de l'une de ces actions recevront ultérieurement le cahier des charges correspondant.

➤ **Dotations :**

Les membres de la Commission s'interrogent sur la nature des dotations destinées aux finales des festivals U11 et U13, non définie à ce jour.

Une demande est adressée à ce sujet au Comité Directeur.

➤ **Infractions en foot animation :**

La Commission procède à un rappel à l'ordre à l'ensemble des clubs responsables de l'une des infractions ci-dessous.

Il s'agit d'un 1^{er} avertissement pour les clubs concernés. En cas de récidive, les infractions seront transmises à la Commission Compétitions pour procéder à l'application des dispositions financières correspondantes.

• **Interclubs U7/U9 du 11/11/17 :**

Contrôle sur les effectifs déclarés du 11/11/17 / Anomalies constatées :

	<u>U7</u>	<u>U9</u>
- <u>Ent. ANTULLY/ST EMILAND/AUXY :</u>	4 joueurs / 0 licence	5 j. / 0 lic.
- <u>ES ST LEGER DU BOIS :</u>	1 j. / 0 lic.	1 j. / 0 lic.
- <u>ASJ TORCY :</u>	6 j. / 5 lic.	10 j. / 9 lic.
- <u>AS CIRY :</u>	8 j. / 7 lic.	8 j. / 7 lic.
- <u>ES POUILLOUX :</u>	13 j. / 10 lic.	
- <u>AS CHASSY M. O. :</u>	5 j. / 1 lic.	
- <u>CS VARENNES ST S. :</u>	4 j. / 2 lic.	
- <u>ASC CUISEAUX-CH. :</u>	4 j. / 3 lic.	10 j. / 6 lic.

• **Plateaux U7 du 25/11/17 :**

Absences non déclarées : US ST BONNET LA GUICHE et ESPA CHAROLLES (n°7 à Digoin) / AS ST LEGER SUR DHEUNE (n°13 à St Rémy).

Absence de retour de plateau : FC LA ROCHE VINEUSE (n°20).

• **Plateaux U9 du 18/11/17 :**

Absences de retours de plateaux : ST FORGEOT DS (n°2) / JS RULLY (n°23).

• **Plateaux U11 du 11/11/17 :**

Absences non déclarées : AS ST VINCENT-BRAGNY (n°3 à Baudemont) / AS VENDENESSE SUR ARROUX (n°20 à La Motte St Jean) / JS MACON (n°27 à Igé) / AS IGORNAY (n°29 à Torcy).

Absence de retour de plateau : FC LA ROCHE VINEUSE (n°26).

Absence feuille de jonglage : FC IGE (n°27).

- **Plateaux U11 du 25/11/17 :**

Absences non déclarées : JS MACON (n°26 à Senozan).

Absence de retour de plateau : JO LE CREUSOT (n°16).

Absence feuille de jonglage : AS ST VINCENT-BRAGNY (n°2) / FC LA ROCHE VINEUSE (n°25).

Fiche de présence non remplie : FC CHAMPFORGEUIL (n°5).

Absence feuille de résultats : US ST MARTIN SENOZAN (n°26).

- **1^{er} tour Festival Sport Comm (U11A) du 18/11/17 :**

-Site n°15 (Romanèche) :

Absence non déclarée de JS MACON.

- **1^{er} tour Festival de l'Amicale des Educateurs (U11B) du 18/11/17 :**

-Site n°12 (Viré-Lugny) :

Absence non déclarée de JS MACON.

- **1^{er} tour Festival U13 « Pitch » (U13A) du 11/11/17 :**

-Site n°3 (Crissey) :

1 joueur U10 à FC EPERVANS.

-Site n°6 (Abergement-Lessard) :

Pas d'éducateur mentionné à AFC CUISEAUX-CHAMPAGNAT.

-Site n°12 (La Chapelle de Guinchay) :

3 joueurs non licenciés à JS MACON.

-Site n°16 (Flacé) :

Absence de feuilles de jonglerie. Non transmises par RC FLACE.

-Site n°20 (St Vallier) :

-5 joueurs U11 à CS ORIONS (Réglementation : 3 U11 maximum).

-2 joueurs de CHASSY-MARLY-LOUDRY sur 9 joueurs inscrits (7 joueurs de AS ST VINCENT BRAGNY / Pas d'entente de déclarée).

➤ **1^{er} tour Festival D.T.J. (U13 B) du 11/11/17 :**

-Site n°1 (Pierre de Bresse) :

1 joueur non licencié à GJ BRESSE NORD 2.

-Site n°3 (Hurigny) :

2 joueurs non licenciés à MACON SPORTING 2.

-Site n°5 (Mâcon) :

1 Educateur/Dirigeant non licencié à UF MACON 5.

-Site n°8 (Buxy) :

1 joueur non licencié à G. VOIE VERTE 4.

-Site n°9 (Chalon) :

-Pas d'éducateur mentionné à US CRISSEY 2.

-Absence non déclarée de JS BEY.

-Site n°12 (Sennecey) :

-1 Educateur/Dirigeant non licencié à AS CHATENOY 2.

-Aucun nom et aucune licence de joueur mentionné à FC ST REMY.